

MENSUEL PROTESTANT RÉFORMÉ RÉGIONAL

Réveil

Janvier 2008. 3,60 €



Page 3

En région
Voyager
autrement



Pages 4-5

Rencontre
avec
François Tron



Page 16

National
Roland de Pury,
un théologien
de liberté



Page 18

International
Zambie :
l'Esprit de
l'Afrique



DOSSIER

Oikocredit... le coup de pouce

Née en 1975, l'association Oikocredit fournissait aux Eglises et autres organisations ecclésiastiques un instrument d'investissement alternatif pour promouvoir la justice sociale, en offrant des crédits visant à l'autonomisation des communautés démunies dans les pays en voie de développement. Plus tard, l'organisation a également commencé à favoriser les investissements par des individus et par la communauté plus large des investisseurs privés, à travers ses associations de soutien.



Mubammad Y

Oikocred

Finance solidaire et commerce équitable

2005 fut l'année internationale du microcrédit. En 2006, le prix Nobel de la paix a été attribué à Muhammad Yunus et à la Grameen Bank. Oikocredit a si bien relayé ces événements qu'existe dans le grand public un amalgame entre Oikocredit et microcrédit. C'est une image réductrice d'Oikocredit.



Amilarasi avait des petits boulots, transportait du bois, désherbait les champs. « Avec mon premier prêt, de pair avec les 6 autres membres de mon groupe, j'ai acheté un terrain », dit-elle. « J'ai commencé à cultiver ma propre terre et j'en suis fière. J'ai des légumes verts, du piment, des tubercules et autres cultures potagères et je gagne mille roupies par mois (17 euros) ».

« Confrontée à des difficultés financières, Feiza a décidé de reprendre le tissage et de transformer sa chambre en atelier de fabrication. Avec un microprêt en monnaie locale d'environ 300 euros, accordé par ENDA-IA, elle a restauré son métier à tisser et acheté de la laine pour démarrer une activité rémunératrice. Elle participe aux foires organisées par ENDA-IA ». Cette belle histoire n'est possible que parce que quelqu'un a cru dans la capacité de Feiza à mener à bien son projet et que l'organisation ENDA-IA existe. Fondée en 1990 dans le but de promouvoir les questions écologiques et le développement urbain, l'organisation tunisienne ENDA-IA a lancé un programme de





ad Yunus, banquier des pauvres



Assemblée générale 2007, en Afrique du sud

edit... le coup de pouce

microcrédit et obtenu en 1995 un prêt en monnaie locale d'environ un million d'euros auprès d'Oikocredit. ENDA-IA compte 32 000 clients en Tunisie.

Oikocredit préfère parler de microfinance plutôt que de microcrédit : le microcrédit n'est que la phase individuelle finale d'une chaîne de solidarité plus vaste, basée sur la confiance : si « *Oiko* » signifie maison, communauté, monde en grec ancien, « *Crédit* » vient du latin « *credere* », croire. Le crédit est un acte de confiance envers des gens qui méritent que l'on croie en eux.

Oikocredit et l'épargne solidaire

A Oikocredit l'argent provient d'Eglises et de particuliers qui investissent une partie de leurs économies dans son capital. Il ne s'agit pas de dons mais d'un investissement récupérable dès que l'investisseur le désire. Ces économies sont prêtées à des exclus des systèmes bancaires traditionnels. Depuis plus de 30 ans, Oikocredit collecte avec efficacité cette épargne solidaire et, en France, a obtenu le label Finansol donnant une garantie de transparence, d'éthique et de solidarité. Jorge Berezo, président d'Oikocredit Euskadi, explique les raisons de son adhésion à Oikocredit en 2001. « *A l'époque, j'ai commencé à comprendre comment les banques commerciales utilisent notre argent et j'ai eu le sentiment qu'il me fallait trouver une alternative à la manière dont mes modestes économies étaient placées. Il existait différentes options mais quand j'ai fait la connaissance d'Oikocredit, je n'ai plus eu l'ombre d'une hésitation* ». Selon lui, Oikocredit résout la quadrature du

cercle : aider les pauvres en leur donnant du crédit tout en étant un placement sûr. « *Oikocredit, c'est une histoire de justice et pas seulement de charité* ».

Oikocredit et le commerce équitable

En 2008, Oikocredit lance sa campagne « *Finance solidaire, commerce équitable* ». Il finance depuis longtemps le mouvement du commerce équitable et partage les mêmes valeurs. Pour Oikocredit, le crédit ne suffit pas, le commerce est indispensable. Le commerce équitable apporte une réponse au déséquilibre du système commercial actuel et a besoin de soutien à ses deux extrémités : au niveau des producteurs comme des importateurs. La coopérative agricole Cepicafé fondée en 1995 au Pérou regroupe 600 petits producteurs dont le but est de rester concurrentiels, de combattre la pauvreté, d'améliorer les conditions de vie de ses membres et de promouvoir un développement social durable grâce à du café biologique et équitable. Cepicafé a obtenu l'année dernière un prêt de 500 000 dollars.

Francisco Castillo Marchena n'avait pas d'accès au crédit et possédait peu de terres. Membre de Cepicafé, il a obtenu un premier crédit de 150 dollars ; puis un crédit plus long de 1 800 dollars pour agrandir son exploitation. Il témoigne : « *Grâce au prêt Oikocredit, nous avons pu améliorer notre position sur le marché du café. Chez Cepicafé, nous savons à quel point il est important de préserver les caractéristiques uniques de notre région et nous*

faisons tout pour préserver notre variété de café, le Tipica. Nous utilisons des systèmes de plantation permettant une culture écologique. Nous proposons à nos clients un café typique, cultivé naturellement et qui a été certifié café bio par Biolatina ».

Oikocredit s'inscrit ainsi dans le champ du développement durable. L'association entend : faire confiance aux exclus du système bancaire, contribuer à changer les structures économiques maintenant des millions de gens dans la pauvreté, améliorer la position des emprunteurs sur le marché mondial, favoriser les cultures de type biologique dans l'esprit du « *respect de la création* », donner la parole à ceux qui n'ont pas l'habitude de la prendre, et lier l'intérêt d'investisseurs ici à la condition de personnes « *au loin* ».

MICHEL CAUZID
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
OIKOCREDIT CENTRE-RHÔNE-ALPES



Les chrétiens devraient être les premiers à s'investir dans le microcrédit, car il relève des principes mêmes de l'éthique évangélique

Fondements anthropologiques et éthiques d'Oikocredit

Le microcrédit est une réponse appropriée aux besoins de développement de communautés fragiles, pour lesquelles des investissements lourds, avec un prêt à fort intérêt, seraient inconcevables voire suicidaires.

Le microcrédit s'ajuste aux nécessités anthropologiques et aux exigences éthiques d'une réelle solidarité dans les échanges Nord-Sud. Du point de vue anthropologique, il importe de prendre en compte les besoins primordiaux des partenaires avec lesquels nous nous engageons dans des relations commerciales. Ces besoins relèvent d'une viabilité économique minimale. L'imposition de taux d'intérêt démesurés les condamnerait à la spirale du surendettement, à cet étranglement qui consiste à s'endetter pour rembourser ses dettes. Le microcrédit, au contraire, permet la sortie du cercle vicieux du surendettement pour entrer dans le cercle vertueux du décollage économique. Parce qu'il n'a rien d'un programme de développement exogène, décidé dans les pays du Nord et appliqué « clef en mains » dans les pays du Sud, mais qu'à l'inverse il part des besoins exprimés par les communautés locales, et qu'il ne fait que les accompagner en leur facilitant l'accès aux ressources financières nécessaires au lancement de leurs projets, le microcrédit permet à nombre de familles de vivre décemment, d'assumer les exigences de leur vie quotidienne, et ainsi de reconquérir leur dignité. C'est ici que les impératifs éthiques rejoignent les nécessités anthropologiques.

Restaurer la dignité humaine

Du point de vue éthique, en effet, nous ne considérons plus seulement les besoins vitaux des hommes et des femmes les plus déshérités de notre planète, mais également les valeurs auxquelles nous pouvons référer nos actions de partenariat du fait de notre commune humanité. La dignité d'une personne tient à ce qu'elle doit être considérée comme une fin en soi, précieuse en tant que telle, et non comme un simple moyen au service d'intérêts étrangers. Le système économique dominant réduit les plus faibles au statut de vulgaires instruments dont profitent les nantis. En tant que membres des nations nantis, nous coopérons qu'on le veuille ou non, sans même nous en rendre compte, à ce processus de « *chosification* » des plus pauvres, du simple fait des termes injustes de l'échange. Le microcrédit est un outil, certes encore modeste, pour instaurer un commerce plus équitable, qui considère chacun de ses partenaires comme une fin en soi.

Combattre l'injustice

Les chrétiens devraient être les premiers à s'investir dans ce type de relation Nord-Sud, car il relève des principes mêmes

de l'éthique évangélique. Dès le Premier testament, apparaît la problématique du commerce équitable : « *Par l'iniquité de ton commerce, tu as profané tes sanctuaires* », lance au roi de Tyr le prophète Ezéchiel, au nom du Seigneur (Ezéchiel 28,18). La qualité des relations économiques a donc de profondes incidences théologiques. Le commerce devient inéquitable lorsqu'il se sert de l'homme, au lieu d'être à son service. L'économie au service de l'homme, ou l'homme au service de l'économie : c'est cela qui distingue l'économie équitable de l'économie inéquitable. Dans le Nouveau testament, Jésus renchérit en nous exhortant à « *chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice* » (Matthieu 6,33). L'injustice, et notamment l'injustice économique, celle du commerce inéquitable, rompt la relation avec Dieu.

Le microcrédit et les autres outils du commerce équitable, qui restaurent la dignité de l'homme fait à l'image de Dieu, contribuent à la glorification du Père. C'est en cela que l'aventure d'Oikocredit est exemplaire et ne peut qu'être encouragée, comme un signe du Royaume qui vient.

FRÉDÉRIC ROGNON
FACULTÉ DE THÉOLOGIE
PROTESTANTE (STRASBOURG)

Microcrédit de particulier à particulier

Anne-Marie vit à Madagascar depuis 35 ans. Elle a exercé le métier d'institutrice dans une école d'expression française. Convaincue que l'argent doit circuler plutôt qu'être capitalisé, elle s'est lancée dans le microcrédit à taux 0, l'objectif étant, par l'enrichissement, de rendre l'emprunteur autonome.

Quand et comment avez-vous démarré le microcrédit ?

Tout a démarré par l'intermédiaire d'une association, *Agronomad*, pour financer la création d'une décortiquerie. Grâce aux fonds venus à la fois de dons et des paysans eux-mêmes, nous avons pu acheter une décortiqueuse. Malheureusement, un sabotage a eu lieu et nous a forcés à arrêter ce projet. Mais vu qu'il restait de l'argent, on a demandé au trésorier de le faire circuler au profit des membres de cette coopérative avortée. Chacun a pu emprunter 60 mille francs malgaches maximum (soit 48 euros). Cela a permis l'achat d'un porc, ou d'engrais pour le riz, ou d'oies...

Quelles sont les règles de remboursement ?

Un délai est fixé pour le remboursement, temps pendant lequel un petit capital peut se constituer. Une date de fin est fixée avec les échéances de remboursement. On peut ajuster le calendrier en cours de route. En cas de non remboursement, il y a une intervention générale avec les délégués. S'il y a un problème, on va à domicile pour régler les choses.

Nous recherchons la cause et nous conseillons pour repartir d'un bon pied. Il y a bien évidemment quelques échecs. Les échéances sont de 6 mois pour des cultures (des semis à la récolte) ; pour l'élevage : 6 mois pour les porcs, 3 mois pour les oies.

Bien sûr, il y a de l'argent qui se perd, mais à 80 %, ça revient.

Comment définiriez-vous la philosophie de votre action ?

Prêter c'est non seulement aider, mais permettre à des personnes de s'en sortir par leurs propres moyens. Elles se rendent d'abord capables d'utiliser l'argent au fur et mesure des besoins. Puis nous les conseillons pour la gestion des stocks. Au bout du deuxième crédit, en général, les personnes se sont constitué un petit capital, elles n'ont plus besoin d'aide et elles ont appris à gérer. Le but de l'opération, c'est l'autonomie. Il faut que les gens aient de quoi manger, de quoi se soigner. L'écolage et les loyers sont trop chers. On fait ce qu'on peut.

Comment choisissez-vous les projets ?

Tous les projets sont discutés, certains sont refusés. Par exemple, un projet de pêche sur des lieux interdits et un projet de vente de riz, parce que cela aurait été



Irene Castro Quilca mène une exploitation agricole rentable grâce à un prêt qui lui a été accordé par l'institution de microfinance péruvienne EDPYME Confianza

déloyal vis-à-vis des paysans producteurs, ont été refusés.

Depuis deux ans, nous avons aidé environ 27 personnes, six à la campagne, neuf par le réseau de Martine, un par le pasteur et une dizaine à l'Eglise. Notre comité compte quatre personnes. Nous envisageons maintenant de nous scinder en deux branches d'activité, le microcrédit d'une part, le social d'autre part avec la perspective d'ouvrir une cantine.

EXTRAITS DE PROPOS RECUEILLIS PAR DANIELLE VERGNIOL
SOURCE : REVUE PROTESTE, N° III, OCTOBRE 2007

Oikocredit Centre-Alpes-Rhône

Dernière née des associations de soutien en France, l'association a été créée en juin 2003. Fin septembre 2007, elle regroupait 130 membres, investisseurs et/ou bénévoles, particuliers, Eglises locales ou associations. La participation de nos investisseurs au capital d'Oikocredit dépasse les 500 000 €.

Trois priorités pour les mois à venir

1- Participer activement à la campagne internationale lancée par Oikocredit « Finance solidaire, commerce équita-

ble ». Oikocredit Centre-Alpes-Rhône sera présente au 1^{er} Salon européen du commerce équitable des 1^{er}, 2 et 3 février à Lyon et souhaite, partout où cela est possible, lancer des ponts entre Oikocredit et les associations de commerce équitable.

2- Développer un réseau de correspondants. Déjà plusieurs personnes ont accepté de relayer l'information Oikocredit près de chez elles et d'être à l'écoute des manifestations où Oikocredit pourrait être présente.

3- Promouvoir un dimanche Oikocredit. Cette année encore, l'association incite les Eglises à parler d'Oikocredit une fois dans l'année. Elle est prête à les accompagner dans cet effort de promotion en fournissant du matériel d'information, des textes pour adapter une liturgie de culte, ou une aide pour une prédication. Elle peut éventuellement envoyer une personne.

MICHEL CAUZID

Pourquoi et comment

soutenir Oikocredit ?



Membres d'Oikocredit Méditerranée

L'originalité du système tient dans le fait que les fonds prêtables proviennent de placements d'Eglises, d'institutions, d'associations ou de particuliers qui souhaitent donner un sens et une utilité sociale à leur argent. Ces placements sont d'ailleurs appelés Investissement socialement responsable ou produits d'épargne solidaire et prennent la forme d'achat de parts sociales de la coopérative. Fin 2006, plus de 27 000 souscripteurs, originaires de 95 pays ont apporté 276 millions d'euros.

Pour placer des fonds, il faut devenir membre d'une association de soutien à Oikocredit. Pour cela il suffit de demander un bulletin d'adhésion et de souscription à l'association dont vous dépendez et de décider du nombre de parts que vous souhaitez acheter (1 part = 50 euros). Une cotisation annuelle facultative peut être versée pour payer les frais de secrétariat et de gestion des associations de soutien.

Une fois votre souscription enregistrée, vous allez recevoir un certificat attestant du nombre de parts que vous possédez.

Ensuite, vous recevrez deux fois par an des nouvelles de la coopérative, des histoires de projets financés. Puis pour préparer l'assemblée générale mondiale vous recevrez le rapport annuel de la coopérative.

Pour Oikocredit, il ne fait aucun doute que les plus défavorisés peuvent se construire un avenir meilleur, à condition qu'on leur donne leur chance, à condition qu'on leur donne du crédit. Oikocredit contribue réellement au développement des pays pauvres.

Que devient l'argent déposé ?

L'argent déposé est géré par la coopérative Oikocredit aux Pays-Bas.

Sur le terrain, Oikocredit a engagé et recruté des professionnels. Leurs connaissances sur la situation économique de leur pays et la proximité avec les porteurs de projets légitiment d'autant plus l'action d'Oikocredit. En effet, ce sont ces professionnels qui sont chargés de détecter, d'accompagner et de suivre les projets financés, ils vont présenter à la commission de crédit les projets viables répondant aux critères de financement.

Ensuite, la commission de crédit qui se réunit tous les 15 jours, étudie les projets et attribue les prêts en fonction de la politique d'investissement votée par l'assemblée générale de la coopérative. Actuellement les orientations mettent en avant les instituts de microcrédit qui représentent plus de 60 % des projets financés et permettent de toucher plus de trois millions de personnes.

Afin d'officialiser la relation et les conditions de remboursement (le montant

des prêts octroyés variant entre 50 000 et 2 millions d'euros sur une période de cinq à dix ans), le partenaire de projets et le représentant d'Oikocredit vont signer un contrat devant un notaire.

Les partenaires, dont le projet a été approuvé, vont alors recevoir les fonds au fur et à mesure de leurs besoins, ainsi ils n'auront pas à payer des intérêts sur des sommes qu'ils n'utilisent pas. De telles sommes n'étant pas évidentes à gérer par les plus défavorisés, Oikocredit accompagne les porteurs de projet avec de la formation. De plus, les visites régulières des techniciens aux partenaires de projet permettent de vérifier que le projet se déroule correctement et de réajuster les conditions de remboursement si nécessaire.

Enfin, l'argent remboursé retourne au capital de la coopérative, une partie servira à payer les dividendes aux souscripteurs (maximum 2 %), à couvrir les frais de fonctionnement de la coopérative (maximum 3 %) ; l'autre partie sera réaffectée à d'autres projets.

CLAIRE LORIN

PERMANENTE DE L'ASSOCIATION
OIKOCREDIT FRANCHE-COMTÉ



A Soweto (Afrique du Sud), bénéficiaires d'un projet d'amélioration de l'habitat

Pour de plus amples informations :
www.oikocredit.org

Oikocredit Franche-Comté Bourgogne :

03 81 34 78 74

franche-comte.as@oikocredit.org

Oikocredit Ile-de-France et Ouest :

01 48 74 90 92

iledefrance-ouest.as@oikocredit.org

Oikocredit France Est : 03 89 49 00 92

franceest.as@oikocredit.org

Oikocredit Méditerranée : 04 91 75 13 53

mediterranee.as@oikocredit.org

Oikocredit Centre-Alpes-Rhône :

04 76 24 17 23

car.as@oikocredit.org

Controverses autour du microcrédit

L'attribution du prix Nobel de la Paix à Muhammad Yunus fin 2006 a été accompagnée de nombreux articles, parfois polémiques, sur les mérites du micro-crédit ou de la micro-finance vis-à-vis du développement. On peut se demander toutefois si les détracteurs ne se cantonnent pas à une posture idéologique que seuls les riches peuvent se permettre.

Il paraît intéressant, indépendamment de la personne de M. Yunus et de ce prix, d'examiner les arguments développés, pour et contre ; on le doit, évidemment, aux déposants comme aux bénéficiaires des crédits.

Les objections sont de plusieurs ordres : en premier lieu, il y a la crainte de voir se développer un nouveau mythe, d'autant plus suspect qu'il serait partagé à la fois par les institutions comme la Banque mondiale et par des organisations non gouvernementales (ONG). En d'autres termes, le microcrédit permettrait, dans le domaine du développement, de maintenir à flot l'idéologie néo-libérale défendue par ces institutions et combattue par ces ONG. Ensuite, les vertus supposées du microcrédit résulteraient d'une analyse réductrice des mécanismes économiques, à la fois au niveau *micro* (celui des familles ou des groupes bénéficiaires) et au niveau *macro*. De plus, les crédits attribués seraient souvent utilisés à des dépenses de survie, de consommation, et non au développement d'une activité économique ; les entrepreneurs qui se lancent à l'aide de microcrédits manquent souvent de formation...

Ces critiques s'appuient sur des études sérieuses faites notamment en Inde. Elles signalent des pratiques parfois peu scrupuleuses des prêteurs, expliquant au moins



Muhammad Yunus et Tor Gull directeur général d'Oikocredit

en partie le surendettement des emprunteurs. Est-ce pour autant « le microcrédit » dans son ensemble qui est en cause, ou des applications discutables du concept ? Les constats faits en Inde sont-ils généralisables ?

Certaines de ces critiques s'adressent en fait plus aux institutions ou aux gouvernements qui semblent avoir du mal à concevoir un « modèle de développement » suffisamment diversifié pour fonctionner correctement. Si le microcrédit est utilisé à des dépenses de survie, par exemple dans la santé, au lieu de servir à créer des activités productives, est-ce le concept du microcrédit qui est en cause ou la faillite des gouvernements, et derrière eux des institutions

internationales, à mettre en place des systèmes sanitaires fonctionnels ?

D'autres ne voient pas forcément comme critique l'utilisation du crédit pour financer des dépenses de consommation ou de santé, qui sont de moins en moins gratuites. Elles font en quelque sorte partie du marché ; les personnes exclues, celles qui n'ont pas accès au système bancaire, ne peuvent participer à l'économie. Des études d'impact montrent, ici et là, des effets positifs sur les revenus des familles, sur l'habitat...

Ce survol n'aborde pas toutes les critiques, dont certaines contredisent par exemple l'argument de l'autonomie donnée aux femmes en citant des cas où les prêts ont servi à financer des dots. On y trouve des arguments de nature idéologique, d'autres plus liés aux pratiques elles-mêmes. Les seconds, en tous cas, méritent d'être examinés de très près, si l'on veut que le microcrédit soit encore plus efficace. Les premiers ne doivent pas nécessairement être rejetés à cause de leur nature ; simplement, il ne faut pas se tromper d'adversaire !

MARC BABUT
OIKOCREDIT CENTRE-ALPES-RHÔNE

Critiques, controverses, les mentalités évoluent

En 2005 dans le n° 3129 du journal « Réforme », on pouvait lire sous le titre : « Commerce équitable : le temps des critiques » (F. Casadesus)

Dix objections au commerce équitable :

- Il ne garantit pas aux producteurs un niveau de rémunération et de protection sociale identique à celui des consommateurs ;
- Il favorise la concurrence déloyale ;
- Il ne prend pas en compte les dégâts qu'il provoque indirectement sur l'environnement ;
- Il appauvrit la biodiversité par la course à la production ;
- Il suscite la disparition des cultures locales de la même façon que le libéralisme classique ;
- Il détourne l'attention des consommateurs de la responsabilité des Etats ;

- Il s'allie au réseau de la grande distribution ;
- Il participe à la mondialisation des échanges ;
- Il s'apparente au néocolonialisme ;
- Il développe une idéologie de soumission chez les consommateurs.

En 2007, dans notre dossier on soutient que :

- ♦ Oikocredit veut améliorer les conditions de vie des artisans du commerce équitable ;
- ♦ Le commerce équitable apporte une réponse au déséquilibre du système commercial actuel ;
- ♦ « Nous utilisons des systèmes de plantations permettant une culture écologique » ;
- ♦ Chez « Cépicafé », nous savons à quel point il est important de préserver les caractéristiques uniques de notre région ;

- ♦ Oikocredit est utile face à la faillite des gouvernements : formation des entrepreneurs qui se lancent grâce à l'aide des microcrédits ;
- ♦ Oikocredit est un instrument d'investissement alternatif ;
- ♦ Oikocredit s'engage en faveur d'une société s'inscrivant dans une logique de justice, de participation et de développement durable ; l'économie doit être au service de l'homme ;
- ♦ Oikocredit crée un climat de confiance en donnant une garantie de transparence, d'éthique et de solidarité.

JACK SEGUIN
COMITÉ DE RÉDACTION DU CEP